

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,
110 rue de Grenelle 75007 Paris
Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche, 1 rue Descartes 75231 Paris Cedex 05
Monsieur le ministre de l'Intérieur, Place
Beauvau, 75800, Paris
Madame la ministre de la Fonction Publique, 139, rue de Bercy,
75572 Paris Cedex 12

Objet : Préavis de grève

Saint-Denis, le 01 10 2012

Mesdames et Messieurs les ministres,

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant **le mardi 09 Octobre** l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-es, enseignant-es-chercheurs-chercheuses et chercheurs-chercheuses, IATOSS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-es par le ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche, le Ministère de l'intérieur, de l'outre mer et des Collectivités Territoriales, ou le Ministère de la fonction publique) à l'exception des personnels enseignants du premier degré des écoles publiques, qui se mobiliseront :

- ° Contre les mesures d'urgence prises unilatéralement dans l'éducation et qui restent très insuffisantes au regard des besoins matériels et humains réels.
L'Éducation Nationale ne bénéficie pas de l'engagement public nécessaire pour lui permettre l'exercice de ses missions.
- ° Contre la nouvelle phase de décentralisation de l'orientation et de l'enseignement professionnel entérinée par la signature des engagements entre le premier ministre et l'association des régions de France (engagements n°8 et n°12) le 12 septembre dernier.
- ° Pour la titularisation de tous les précaires et la pérennisation de l'emploi de tous les personnels de l'Éducation nationale.



Françoise Harl, Co-secrétaire de la fédération des syndicats SUD éducation